



Paris, le 31 décembre 2021

Situation sanitaire : le gouvernement doit prendre des mesures immédiatement !

Le lundi 27 décembre, le Premier ministre et le ministre de la Santé et de la solidarité ont détaillé un ensemble de mesures sanitaires, dans le contexte de la nouvelle vague pandémique et de la propagation du variant Omicron. Aucune nouvelle mesure ne concerne spécifiquement les écoles et les établissements scolaires. Alors que l'ensemble de la société est concernée par les mesures, et notamment le monde du travail, notre système scolaire apparaît une nouvelle fois comme un angle mort de la politique sanitaire du gouvernement qui préfère instrumentaliser le débat binaire école ouverte/fermées alors qu'aucune de nos organisations syndicales ne demande leur fermeture : nous exigeons la sécurisation des écoles et établissements scolaires afin qu'ils restent ouverts le plus longtemps possible.

Le protocole mis en oeuvre le 29 novembre dans le premier degré, en passant de la règle de la fermeture de la classe dès le premier cas à celle du retour en classe des élèves testés négatifs, a laissé la possibilité à de nombreux élèves porteurs-ses du virus mais asymptomatiques ou en cours d'incubation de continuer à aller en cours, et a pu contribuer ainsi à la circulation du virus. En outre ce protocole engendre pour les personnels une surcharge de travail liée à la gestion du statut sanitaire des élèves, du retour de ces derniers au compte-goutte au gré des résultats de tests. Il est également source d'inégalité entre élèves en particulier selon les capacités des familles à obtenir un test rapidement. Enfin il laisse croire aux parents que les personnels pourront assurer en parallèle leurs cours et la continuité pédagogique, ce qui est impossible. Dans les collèges et les lycées, les dix derniers jours avant les vacances ont vu une augmentation des cas positifs et des cas contacts, preuve que nos établissements du second degré sont aussi touchés par la 5^e vague.

Nos organisations sont très inquiètes concernant les conditions de la rentrée prévue le 3 janvier. Dans les conditions prévues, les écoles et établissements seront fortement désorganisés par les absences non remplacées de personnels malades ou cas-contacts, alors même que depuis le début du quinquennat, le ministère n'a rien fait pour renforcer les moyens de remplacement ! Cela mettrait en péril la continuité du service public d'éducation.

Des mesures doivent être prises d'urgence en amont de la rentrée pour protéger les élèves, les personnels et leurs familles. L'État doit dégager une dotation sur fonds propres pour permettre l'acquisition des capteurs de CO2 indispensables, des travaux d'amélioration de la ventilation mécanique et la dotation de purificateurs d'air nécessaires. Des moyens en remplacement doivent être dégagés immédiatement par l'admission des reçus sur listes complémentaire. Une politique de tests ambitieuse, massive et régulière, doit être mise en oeuvre dès le jour de la rentrée. Cette campagne doit être organisée par les autorités sanitaires compétentes, et notamment les agences régionales de santé, et non par les personnels de l'Éducation nationale dont ce n'est pas la mission.

Le protocole sanitaire doit être revu et renforcé. Une dotation en masques chirurgicaux et masques FFP2 doit être faite pour l'ensemble des personnels et des élèves. Une communication claire doit être faite au plus tôt aux personnels, et notamment aux directeurs et directrices d'écoles, pour que toutes et tous aient le temps de se préparer.

C'est à ces conditions que les écoles et établissements pourront ouvrir et rester ouverts le plus longtemps possible, ce qui a toujours été notre objectif, et ce à quoi ont toujours œuvré les personnels du service public d'éducation.

Les organisations syndicales CGT Éduc'action, FSU, SNALC et SUD éducation se reverront pour faire le bilan rapide de la reprise et des actions engagées par les personnels, qu'elles soutiennent.